

ANPNOGD 31



62, chemin de la goutte
31470 BONREPOS SUR AUSSONNELLE
Tél : 05 34 47 29 59
e-mail : passepont.claude@orange.fr
: anpnogd31@orange.fr

affiliée à FN André Maginot n° 114

www.anpnogd.fr

Monsieur Emmanuel MACRON
Candidat à l'élection présidentielle 2017

Ma démarche (la seule) est dictée par mes origines picardes, originaire comme vous « de la région pleine de cimetières », et par la forte conviction que vous pourriez répondre positivement à la demande formulée par la description qui suit.

Deux décrets concernant la reconnaissance de Pupilles de la Nation (2000-657) et (2004-751) initiés respectivement par Mr JOSPIN et Mr RAFFARIN ont, malgré leur bien fondé, créé une discrimination envers d'autres pupilles de la nation et orphelins de Guerre oubliés, une hiérarchisation s'étant faite.

Cela a réveillé en nous un passé douloureux que volontairement ou pas nous avons occulté.

Depuis plus de 10 ans notre association lutte pour mettre fin à cette iniquité, mais les réponses « copier/coller » des divers ministres sont depuis longtemps des refus, des fins de non-recevoir et ce après 29 propositions de loi avec pour motif :

Le 1^{er} : ne pas porter atteinte à la cohérence de ces 2 décrets

Le 2^{ème} : l'impact pécuniaire sur les finances de l'Etat (solution déjà proposée → prélèvement d'un % supplémentaire sur les mises à la FDJ).

*De plus nous sommes consternés qu'une députée déclare dans une lettre réponse « **que nous sommes le résultat de la glorieuse malchance des armes** » ! Puis qu'une responsable politique (candidate à la présidentielle) écrive : je cite « **je ne partage pas vos raisons car les parents des orphelins et pupilles qui font cette demande ne sont pas morts « au service de la patrie », « pour la France »...et certainement pas pour forger notre identité nationale !***

Je vous laisse juge d'apprécier ces jugements.....qui nous ont offusqués.

Personnellement j'en ai été profondément choqué car mon père major de la promo 30/33 à l'EN d'Amiens puis instituteur dans la Somme fut mobilisé en 1939 ; blessé par les allemands le 18 Juin 1940 (une date marquante) il décéda 2 jours après : j'avais 2 ans. Ma mère tombée malade disparue 5 ans plus tard. Tous les biens de mes parents furent vendus aux enchères pour régler les frais d'hôpital. Je fus ensuite élevé par la sœur de mon père et son mari.

Mon chemin de vie je l'ai parcouru SEUL.

On nous rétorque que nous avons été aidés jusqu'à la majorité c'est sans doute vrai (la plupart d'entre nous n'en ont aucun souvenir et pendant cette période les familles parlaient peu ou prou à leur pupille) mais une bourse a été refusée à mes tuteurs me privant ainsi d'aller au lycée à Amiens.

Pourquoi sommes nous ainsi oubliés, je dirai même rejetés ?

Cette année est le 100^{ème} anniversaire de la création du statut de Pupille de la Nation voulu par Georges CLEMENCEAU (loi du 27 07 1917)...

Quelle belle occasion serait ce enfin de nous reconnaître, nous les oubliés des 2 décrets. Avons-nous, par l'absence d'un père ou/et d'une mère, eu moins de douleurs, de chagrin ou de manques que les autres pupilles ?

Vous étiez « assistant » du philosophe Paul RICOEUR avec lequel vous avez participé en 2000 à la rédaction d'un ouvrage « la mémoire, l'histoire, l'oubli » : tout un symbole pour nous, puisque Paul RICOEUR (ancien prisonnier de guerre de 1940-45 en Poméranie) était pupille de la nation : père décédé à la guerre en 1915.

Dans cet ouvrage Paul RICOEUR énumère 3 types de mémoire.

- *La mémoire empêchée -> difficulté à se souvenir d'un traumatisme (en l'occultant peut être)*
- *La mémoire manipulée : utilisée à des fins idéologiques*
- *La mémoire obligée -> qui pose la question du devoir de mémoire : ce dernier consistant à rendre justice aux victimes...et fait intervenir la notion de dette.*

C'est ce devoir de mémoire que la France se refuse à honorer ?

Je vous demande, nous vous demandons donc quelle est votre position à notre rencontre ? Serez vous le Président qui interviendra enfin positivement, concrètement en notre faveur par un décret pour les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre oubliés, qui par l'âge disparaissent au fil des mois ? Nous plaçons en vous nos ultimes espoirs.

Je vous remercie de m'avoir lu et attend avec impatience une réponse prometteuse.

Je vous prie, Monsieur MACRON, de bien vouloir agréer l'expression de ma très haute considération.

Le 13 avril 2017

*Monsieur Emmanuel MACRON
En marche
BP 80049
98801 VILLEJUIF.*

*Claude PASSEPONT
Président ANPNOGD de la Hte Garonne
Délégué pour l'Occitanie
Rédacteur en chef adjoint du journal « les oubliés de l'histoire »*

NB : *Veillez accepter avec ce courrier nos derniers journaux nationaux n° 29 & 30 ainsi qu'un livre coécrit avec 3 ami(e)s pupilles (dont un décédé) dans lequel vous découvrirez 4 parcours différents illustrant notre histoire.*